



Concours Général des Métiers
Spécialité Organisation de Transports de Marchandises
Rapport de jury

CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS

Spécialité
Organisation de Transport de Marchandises

Session 2024

Rapport de jury présenté par :
Madame Anne GASNIER
Présidente du jury
Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche,

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

SOMMAIRE

1-Définition des épreuves

- 1.1- Textes de référence
- 1.2- Objectif et programme du concours
- 1.3- Épreuves du concours

2-Données statistiques

- 2.1- Admissibilité
- 2.2- Admission

3-Épreuve d'admissibilité

- 3.1- Attendus de l'épreuve
- 3.2- Commentaires et recommandations

4- Épreuve d'admission

- 4.1- Attendus de l'épreuve
- 4.2- Commentaires et recommandations

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des inspecteurs et inspectrices en charge de la filière Organisation de Transport de Marchandises (OTM) pour leur contribution à la promotion du concours général des métiers auprès des chefs d'établissement et des équipes enseignantes. Je remercie particulièrement madame Valérie LEBLOND, vice-présidente du concours, qui s'investit pleinement au service de l'organisation de ce concours.

Je n'oublie pas les enseignants qui ont accompagné l'ensemble des candidats tout au long des étapes de ce concours (préparation aux épreuves écrite et/ou orale, coaching, relation avec les familles...) : merci d'avoir souvent pris sur votre temps pour conduire ces lycéens à oser se présenter à ce concours.

Enfin je remercie L'AFT TRANSPORT & LOGISTIQUE, partenaire fidèle de la filière, qui contribue activement à la réussite de ce concours aussi que B2PWeb qui a participé activement à la session 2024.

Anne Gasnier,
présidente du CGM pour la spécialité OTM

1. DÉFINITION DES ÉPREUVES

1.1. Textes de référence

Arrêté ministériel du 6 juillet 2022 modifié, portant organisation du Concours Général des Métiers
Note de service du 2 novembre 2022 relative à l'organisation du concours général des lycées – session 2023
([BO du 10/11/2022](#))

1.2. Objectif et programme du concours

(https://cache.media.education.gouv.fr/file/42/44/3/ensel925_annexe3_1428443.pdf)

Le concours général des métiers a pour fonction de distinguer les meilleurs élèves ou apprentis et de valoriser leurs travaux avec l'objectif que leur prestation puisse servir de référence à l'ensemble des classes. Il évalue les candidats sur des sujets conformes aux programmes officiels ([référentiel du BCP OTM](#)) mais dans le cadre d'épreuves plus exigeantes et plus longues que l'examen du baccalauréat.

1.3. Épreuves du concours : nature, durée et coefficient

Nature des épreuves	Durée	Coefficient
Épreuve d'admissibilité Elle prend appui sur un dossier documentaire remis au candidat. Elle doit permettre au jury d'évaluer : <ul style="list-style-type: none">les compétences acquises par le candidat dans le domaine de l'exploitation et de la gestion des transports ;la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances dans une perspective professionnelle.	3 heures	1
Épreuve d'admission Elle prend appui sur une situation d'entreprise de transport. Elle vise à apprécier l'aptitude du candidat à : <ul style="list-style-type: none">analyser une situation professionnelle ;mettre en œuvre les techniques appropriées, dans le cadre de solutions pertinentes ;communiquer dans une perspective professionnelle.	4 heures 30	1

2- ÉLÉMENTS STATISTIQUES

2.1- Épreuve d'admissibilité

	2024
Nombre d'inscrits	123
Nombre de candidats ayant participé à l'épreuve d'admissibilité	111
Pourcentage d'admissibles par rapport aux candidats présents lors de l'épreuve	9,76 %

	2024
Note la plus basse /20	5/20
Note la plus élevée /20	15/20
Moyenne de l'épreuve /20	7,40/20

Intervalles de notes (N)	Nombres de notes obtenu Par les présents	Nombres de notes obtenu Par les admissibles
$0 \leq N < 6$	26	0
$6 \leq N < 8$	56	0
$8 \leq N < 12$	23	6
$12 \leq N$	6	6
Total des candidats	111	12

Notes obtenues par les candidats

Seuil d'admissibilité : 10 / 20

moyenne des admissibles : 11,75 / 20

2.2- Épreuve d'admission

	CGM OTM
Nombre de candidats admissibles	12
Nombre de candidats présents	12
Moyenne des notes obtenues par le premier admis /20	20/20
Moyenne des notes obtenues par le dernier admis /20	15,5/20
Moyenne générale des admissibles /20	11,8/20

Résultats jury d'admission

	CGM OTM
Nombre de candidats admis	3
Moyenne des notes obtenues par le premier admis /20	17,5/20
Moyenne des notes obtenues par le dernier admis /20	14/20
Moyenne générale des admis /20	15,8/20

3- ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

3.1- Attendus de l'épreuve

Il est demandé aux candidats de prendre en charge la gestion de situations d'exploitation pour les Salins du Golfe, un des clients du Groupe Transports Michaud, situés à Lyon 7. Dans un deuxième temps, les candidats devront analyser les efforts réalisés par les conducteurs de la société.

Les deux dossiers transmis aux candidats traitent de problématiques liées à l'activité de l'entreprise support :

- Premier dossier : lors d'une période hivernale à épisodes neigeux, Il est demandé aux candidats d'approvisionner les quais des transports Michaud avec 3170 tonnes de sel de déneigement, afin d'organiser le samedi suivant des livraisons vers les plateformes régionales (la décarbonisation des flux, avec la possibilité de travailler en transport combiné, propositions tarifaires).
- Deuxième dossier : dans le cadre de la préparation de la réunion trimestrielle des conducteurs et tenant compte de la labélisation « Objectif CO² » de l'entreprise, il est attendu du candidat d'analyser, d'interpréter et de présenter des propositions cohérentes. Dans un deuxième temps, le candidat devra mettre à jour le tableau de bord de suivi du parc des transports Michaud (Annexe à rendre avec la copie).

3.2- Commentaires et recommandations

- **De façon générale**, le jury conseille aux candidats de prendre appui sur leurs expériences professionnelles variées (PFMP, visites en entreprises, curiosité professionnelle) pour répondre aux problématiques soulevées par le sujet. Lors de la correction des copies, le jury a observé :

- un manque criant d'analyse des documents mis à disposition (les éléments contenus dans les documents « transport fluvial » permettaient aux candidats après analyse de répondre à la problématique soulevée dans le premier dossier) ;
- des réponses qui ne répondent pas aux normes professionnelles (la rédaction de la réponse sous forme d'un courriel était souhaitable) ;
- des calculs réalisés sans réelle réflexion (les savoirs associés aux compétences professionnelles ne sont pas suffisamment maîtrisés) ;
- des réponses inadaptées à la réalité professionnelle ;
- une prise en compte du contexte donné superficielle (différents flux et partenaires) ;
- un raisonnement partiel qui s'appuie rarement sur une argumentation solide ;
- des documents annexes non rendus

- **Sujet 2024**

Le sujet repose sur le contexte de l'entreprise « Groupe Transports Michaud » : le jury tient à remercier l'entreprise pour sa précieuse collaboration.

Le candidat était apprenti au sein de l'exploitation, et avait à traiter :

- Premier Dossier :
L'activité d'acheminement de sel de déneigement est une activité récurrente de l'entreprise. En prévision d'un épisode neigeux à venir, il est demandé de charger 3 170 Tonnes de sel de déneigement depuis le port Saint Louis du Rhône de vers le port Edouard Herriot de Lyon. Pour compléter, il est demandé de mettre en place de livraisons de 220 tonnes pris dans le stock mis à niveau durant la semaine, afin d'approvisionner les plateformes de distribution. Les candidats ont à leur disposition divers documents évoquant la décarbonation des flux et l'utilisation possible du transport combiné pour acheminer le tonnage total.
- Deuxième Dossier :
Les candidats doivent analyser un rapport du partenaire EcoRoute Formation contenant de multiples données. Il leur est demandé également de mettre à jour le tableau de suivi des entretiens et contrôles obligatoires des véhicules du parc.

Premier Dossier – Approvisionnement et distribution de sel de déneigement

Le jury a pu observer que le premier dossier a été traité par la majorité des candidats. Cependant le jury constate un manque d'approfondissement et de justification des éléments proposés.

Le jury regrette :

- que majoritairement, les différentes missions ont mal été interprétées ;
- qu'aucun candidat n'a appliqué la Réglementation Sociale Européenne dans sa réflexion ;
- qu'aucun candidat n'a mis en place différents modes de transport pour approvisionner les 3 170 tonnes de sel de déneigement de Fos-Sur-Mer à Lyon (optimisation des moyens matériels) ;
- que les consignes de livraisons des plateformes en sel de déneigement n'aient pas été prises en compte (livraison le samedi). Certains candidats ont chargé les 220 tonnes dans un seul véhicule. D'autres ont livré en plusieurs jours ;
- que le calcul des GES ne soit pas correct en dépit des méthodes de calculs données dans le sujet.

Le jury recommande que :

- le sujet soit lu dans sa globalité puis analysé,
- les documents apportés dans le sujet soient triés avant de répondre aux problématiques soulevées ;
- le contexte soit présenté dans la copie en mettant en évidence les problématiques d'exploitation ;
- les candidats approfondissent leurs réponses en apportant systématiquement des justifications explicites ;
- lors de leurs analyses, les candidats proposent des pistes précises d'amélioration des actions ;
- les candidats structurent leur analyse (reprise du contexte et de la mise en situation professionnelle, utilisation explicite des documents, projection sur des actions, ...).

Deuxième dossier – Préparation de la réunion trimestrielle des conducteurs

Le jury a pu observer que cette mission a été traitée superficiellement : trop souvent il a constaté davantage une réponse sous forme d'une compilation de documents qu'une analyse réelle. Trop peu d'analyse et de recul professionnel ont été observés dans les copies.

Le jury regrette que les candidats n'aient pas su proposer des actions correctives et détaillées.

Le jury recommande que :

- les candidats prennent appui sur l'ensemble des expériences professionnelles (vécu en PFMP, visites d'entreprise, conférences, interventions professionnelles, scénarisation de situations dans le cadre des enseignements professionnels, ...) pour apporter une analyse fine des situations et se projeter sur des actions correctives ;
- les candidats construisent une argumentation en fonction des données du contexte et vérifient la solution proposée par des éléments chiffrés.
- la prise en compte effective des consignes ;
- des réponses des candidats qui montrent un engagement dans la situation professionnelle proposée.

4- ÉPREUVE D'ADMISSION

De façon générale, le jury a apprécié le comportement, la posture et la tenue vestimentaire des candidats admissibles qui démontre leur investissement pour ce concours.

4.1- Attendus de l'épreuve

Il est demandé aux candidats de se projeter dans une activité réelle d'exploitation. Pour cela, les candidats disposent d'un poste de travail informatique les missions qui leur seront confiées sont implantées, comme dans le réel d'un service d'exploitation. Ils disposent de documents annexes numériques et ont accès à la suite office ainsi qu'un accès internet. Comme dans toute situation professionnelle, les candidats peuvent être amenés à recevoir des courriels sur leur boîte mail leur permettant de réaliser certaines tâches respectant les impératifs d'une activité.

4.2- Commentaires et recommandations

Le contexte du sujet repose sur le groupe Transports MICHAUD, entreprise partenaire de l'épreuve d'admissibilité également : le jury tient à remercier cette société pour sa précieuse collaboration.

Le candidat devait se projeter, en sa qualité d'apprenti, dans l'organisation des premiers envois de balles de papier pour un nouveau client. Les travaux ont été réalisés en fonction **d'aléas** professionnels imposés aux candidats (nécessité d'utiliser une benne FMA par exemple) et de prendre appui sur une bourse de Fret en ligne pour rentabiliser le retour de véhicules. Les élèves ont profité la veille de l'épreuve d'un temps de formation avec une déléguée de la société B2pweb, ce qui leur a permis de s'accoutumer avec l'outil professionnel de recherche de fret. Nous tenons à remercier la société B2Pconnect pour son investissement à cette occasion.

L'épreuve a conduit les candidats à organiser une tournée de transport ayant pour objectif d'améliorer le remplissage des véhicules et d'optimiser les consommations d'énergie des véhicules. Immérgés dans un service d'exploitation les candidats ont pu travailler dans des conditions similaires.

Chaque candidat a travaillé durant 4 heures sur un poste de travail proche de ceux présents dans les services d'exploitation de transporteur, avant de présenter leurs conclusions durant 30 mn à un jury composé de professionnels et d'enseignants

Dossier nouveau client société RECLYX – Organisation des tournées suite à une demande nouveau client

Ce dossier constituait l'activité professionnelle majeure de l'épreuve.

L'ensemble des candidats se sont investis et ont compris son importance.

Les consignes ont été respectées par l'ensemble des candidats, notamment celles concernant l'utilisation d'un matériel spécifique. Le contenu de cet écrit professionnel était de qualité.

La bonne adaptation au poste de travail et l'utilisation efficiente des éléments contenus sur le poste informatique ont été notées par les membres du jury. L'environnement professionnel proposé n'a pas déstabilisé les candidats.

Dossier Affrètement B2pweb – Rentabilité de l'opération RECLYX

Le jury constate que cette activité n'a été toujours traitée avec professionnalisme.

Les différentes données issues de la plateforme B2pweb ont été examinées et analysées avec pertinence. Par ailleurs, les candidats n'ont pas été déstabilisés par les manipulations sur une plateforme professionnelle.

Le jury a apprécié les prestations de certains candidats qui ont su montrer leur capacité à :

- construire des documents de qualité ;
- structurer leur exposé oral en utilisant un vocabulaire professionnel ;
- être à l'écoute des consignes données qu'elles soient écrites ou orales ;
- remettre en question leurs résultats suite à une remarque du jury ;
- réagir rapidement et efficacement face à une analyse qui manquait d'approfondissement et avec professionnalisme ;
- maîtriser les différents logiciels informatiques et l'environnement professionnel proposé ;
- gérer le temps alloué à la prestation devant le jury ;
- communiquer à l'oral de manière fluide, professionnelle et courtoise envers les différentes commissions de jury.

Le jury a relevé les faiblesses suivantes :

- la non prise en compte des outils mis à sa disposition pour la présentation de son oral ;
- un manque d'exploitation de l'ensemble des données du sujet ;
- un exposé confus avec un manque de structuration ;
- l'utilisation exhaustive du logiciel Powerpoint alors qu'il en existe d'autres pour les présentations orales.
- un manque de vocabulaire professionnel lors des échanges avec le jury.

Des compétences transversales sont évaluées dans la présentation et lors de l'entretien, elles viennent soulignées les aptitudes du candidat à la communication professionnelle dans le cadre d'une présentation à un supérieur et/ou à un jury. Les candidats sont évalués sur leur capacité à restituer, argumenter et justifier leur choix.

Le jury recommande :

- **sur le fond**, de prendre le temps de lire le sujet les données contenues dans ce dernier, celui-ci est créé pour une durée de 4h00 et d'optimiser son temps de préparation pour garder du temps pour construire sa présentation au jury.
- **sur la forme**, de structurer la présentation en tenant en compte les 10 minutes de présentation au jury (un fil conducteur peut être envisagé pour créer la présentation visuelle), de soigner la qualité rédactionnelle de leur présentation (en légendant les tableaux et autres documents présentés au jury par exemple) et d'argumenter les résultats affichés et annoncés.